

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

ATHÈNES, le 11 mars 1972.  
6. RUE DIDOT  
BOÎTE POSTALE 208

A Monsieur le Professeur C. GALLAVOTTI

Istituto per gli Studi Micenei  
11 viale dell'Università  
I-00185 ROMA

Monsieur le Professeur,

Je vous transmets par le même courrier le double d'une lettre que je viens d'expédier au Président de la Faculté de Lettres et Philosophie de l'Université de Rome pour lui annoncer qu'il m'était impossible de tenir cette année mon cours de libera docenza à l'Université.

Vous verrez que les raisons que j'y expose m'empêchaient d'agir autrement ; j'en suis désolé, tant pour le professeur Sacconi en particulier que pour la mycénologie en général ; mais cela semble une manie chez le professeur Sacconi que de s'approprier le travail des autres dès la publication, ou même avant celle-ci, afin de le republier sous une forme légèrement différente : à preuve son livre sur les tablettes de Mycènes et les vases inscrits, à preuve peut-être - mais cela est indémontrable et je ne tiens pas à faire des procès d'intention, les faits suffisent - le projet de seconde édition des IP (1967), dont j'ai eu connaissance au moment du Congrès de Rome, quelques mois après l'époque où je suppose que la Sacconi a fait une photocopie de mon manuscrit des PTT alors que je le lui avais prêté pour 24 heures, au moment de mon cours de libera docenza en avril 1967 (qu'un exemplaire des PTT soit frauduleusement en sa possession ne fait aucun doute : non seulement cela ressort de sa note 8 de la p.137, mais encore il est facile de le prouver [bien qu'elle m'ait prétendu hier au téléphone avoir utilisé les IP pour faire son Index et que la mention des PTT était une erreur qu'elle était prête à rectifier] : ainsi, pour An 616, ce qui était le recto est devenu le verso, et les mentions de T ne sont plus aux lignes 1 et 5, mais 1 et 7, etc.). Toutefois, pour le moment, la Sacconi ignore que j'ai la certitude qu'elle possède une photocopie des PTT : je vous prierais de bien noter ce point et de ne pas le dévoiler pour l'instant.

Il va de soi que ne voulant plus avoir aucun rapport d'aucune sorte avec le professeur Sacconi, je renonce à collaborer avec elle à l'établissement du "Corpus" des tablettes de Mycènes, ainsi que j'avais accepté de le faire au mois d'avril 1971. Vous comprendrez cela aisément, j'en suis certain.

Quant au cours de libera docenza, je ne saurais le tenir dans la même université qu'elle et devant des étudiants qui sont les siens. S'il vous était possible de faire transférer ma libera dans une autre université (Trieste excepté ; et pour l'année académique 1972-1973 : pour cette année-ci, je viens de prendre mes dispositions afin de ne plus quitter la Grèce avant septembre), je vous en serais très reconnaissant ; si cela n'est pas possible, eh bien tant pis ; je regretterai certes ces séjours en Italie, mais entre l'agrément et le sentiment d'avoir à faire ce que je pense être juste, je ne saurais hésiter.

Croyez bien que je ne tiens pas spécialement à créer des ennuis au professeur Sacconi, mais elle est responsable de ses actes et savait fort bien l'usage qu'on peut faire et ne pas faire de manuscrits non encore publiés (et qui ne devaient jamais l'être au stade qu'elle invoque), ne parlons même pas de la question des "permissions" qui n'ont jamais existé que dans son imagination. De même, je suis responsable vis-à-vis de mes collaborateurs de l'usage illégitime qui a été fait, à l'origine par ma faute, de notre oeuvre commune (en effet, c'est moi qui ai prêté PTT à la Sacconi en 1967 et c'est moi qui ai procuré en 1968 un exemplaire de KT III Bis à l'Istituto).

Toute cette histoire est fort désagréable, d'autant plus que j'entretenais -et même que je faisais tout pour entretenir- de bons rapports avec le professeur Sacconi.

J'espère cependant qu'elle n'affectera en rien ma collaboration avec l'Istituto per gli Studi Micenei, qui n'a rien à voir dans l'affaire.

Eva Keuls m'a dit que vous passeriez sans doute par Athènes vers Pâques : je serais ravi de vous y rencontrer, même si nous avons encore un problème désagréable à traiter : celui de C. Sourvinou et de sa qualité exacte "d'auteur" des "Index généraux du linéaire B".

Décidément, les femmes, les index et moi ne formons pas de bons ménages à trois, semblerait-il. Enfin, maintenant j'ai compris : je continuerai à m'occuper des deux, mais séparément.

Sur cette reconfortante décision, je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de mes meilleurs souvenirs.

*Jean-Pierre Olivier*

Jean-Pierre OLIVIER